



Portes-ouvertes Virtuelles 2021



Institut Saint Stanislas

- 600 élèves dont 120 en 1^{er} Commune pour 2021-2022
- 1^{er} degré commun
- 2^e et 3^e degrés d'enseignement général de transition

Objectifs de l'équipe pédagogique et éducative

- Accueillir le jeune comme une personne unique et différente
- Eveiller la personnalité de chacun aux dimensions personnelles, intellectuelles, affectives, sociales et spirituelles de l'humanité
- Ouvrir chacun aux cultures artistiques, littéraires, scientifiques, technologiques et environnementales
- Accorder un soutien privilégié à ceux qui en ont le plus besoin
- Focus sur le français (langue d'apprentissage)
- Droit à l'erreur
- Amener le jeune à l'autonomie et à l'exercice responsable de la liberté

Objectif du jeune

- Apprendre à apprendre
 - Identifier ses forces et ses faiblesses
 - Gestion du matériel
 - Respect des règles de vie (en collectivité, agenda, absences, retards, ENT,...)
 - Respect de soi-même et de l'autre

Voyages/ Activités

- 1^{er} Journées sportives
- 2^e Masseur (classes vertes)
- 3^e Londres
- 4^e Amsterdam / Paris/ Côte d'Opale
- 5^e Retraite
- 6^e Rome ou Toscane
- Activités culturelles, citoyennes et orientantes, EVRAS, utilisation réseaux sociaux

Une journée à St Stan

7h50	Ouverture du porche
8h25	Fermeture du porche
8h28	Rangs et 3h de cours (45 min)
10h45 → 11h	¼ d'heure lecture
11h→11h20	Récréation
11h20	Rangs et 2h de cours
13h→14h10	Temps de midi (repas chaud, sandwich ou pique nique)
14h10	2 ou 3h de cours
16h à 17h	Etude dirigée

Cours en 1^{er} Commune

2h	Religion catholique
6h	Français
4h	Mathématique
4h	Néerlandais
4h	Etude du milieu
3h	Sciences
3h	Education Physique
1h	Education artistique
1h	Education par la technologie
4h	Activités complémentaires (2h de latin + 1h de méthode de travail + 1 h de soutien)

Options

D2 + 4h anglais

- Latin 4h
- Sciences 5h
- Arts d'expression 4h (théâtre, musique et dessin)
- Sciences économiques 4h
- Langues (2h Néerlandais + 2h Anglais)

D3 (mêmes options qu'au D2)

- Mathématique 4h/6h + cours de prépa études supérieures
- Espagnol



Partenariat

- Communication
- Réunion des parents
- Smartschool : communication numérique
- Cartable
- Hygiène de vie
- Confiance en l'équipe pédagogique et éducative
- Participation à la vie de l'école :
conseil de participation, spectacle d'arts
d'ex



Inscriptions

- Au plus tard le 22/1 remise du formulaire unique d'inscription par l'école fondamentale
- Compléter le document reprenant les écoles choisies avec les numéros de FASE

(Fase 214 Implantation 342)

<https://inscription.cfwb.be>

- Du 1^{er} février au 5 mars : dépôt des documents dans l'école secondaire du 1^{er} choix

Si école « incomplète », l'école inscrit à concurrence de 102% des places disponibles
→ Tous les élèves sont inscrits

Si école « complète », l'école inscrit à concurrence de 80% des places disponibles → calcul de l'indice composite

Calcul de l'indice composite par l'administration si école compète

1^{er} critère:

*un indice pour les 5 écoles reprises dans les
5 premières préférences*

2^e critère:

proximité domicile – école fondamentale

3^e critère:

proximité domicile – école secondaire

4^e critère:

proximité école fondamentale – école secondaire

5^e critère :

offre d'enseignement dans la commune de l'école
primaire

6^e critère:

Partenariat pédagogique

7^e critère:

poursuite immersion (même langue depuis la 3^{ème}
primaire au moins)

Conclusion – pondération:

- ✓ On **multiplie** tous les indices de l'élève et ce pour tous les élèves
- ✓ On **classe** les élèves selon l'ordre décroissant de cet indice global

Priorités prises en compte par l'administration

Les enfants provenant d'écoles primaires ISEF à concurrence de 20%

Les frères et sœurs d'un enfant déjà inscrit

Les situations spécifiques (enfant en situation précaire, intégration, handicap, etc)

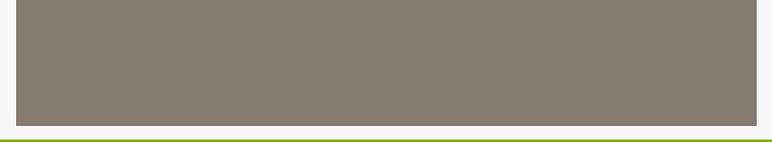
Les élèves fréquentant un internat

Les enfant des membres du personnel

Gestion des inscriptions par la CIRI

- ✓ *Traitement des demandes d'inscription*
- ✓ *Optimalisation du meilleur choix des parents,*
- ✓ *La CIRI écrit aux parents, en leur indiquant l'école où leur enfant est en ordre utile et/ ou les écoles où il est en liste d'attente*
- ✓ *Les écoles reçoivent leur registre reprenant les élèves inscrits et ceux en liste d'attente. Inscription après adhésion aux règlements/projets de l'école*

- ✓ **Inscription possible à partir du 26 avril dans l'école, mais en fonction des places disponibles au terme des travaux de la CIRI et toujours à l'aide d'un duplicata du formulaire unique**
- ✓ **Remise par l'école d'un accusé de réception**
- ✓ **Les parents doivent déposer le CEB à l'école secondaire dès qu'ils en disposent**



<https://inscription.cfwb.be>

www.saint-stanislas.be



Merci pour votre attention

Je reste à votre disposition
pour répondre à vos
questions